

ST₁

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

VICE PRESIDENCE

SERVICE STATISTIQUE

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE

Cotonou, le 9 Mai 1961

SERVICE DE STATISTIQUE
 ARRIVEE -- 79
 DATE -- 25 MAI 1961

RAPPORT SUR L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DU DAHOMEY

Questionnaires: ils ont été conçus en fonction des éléments utiles au plan de développement et adaptés aux conditions locales. C'est pourquoi quelques modifications ont été apportées par rapport aux questionnaires habituellement utilisés. (Voir fiche collective et manuel de l'enquêteur).-

Echantillon: les départements actuels correspondent assez bien aux divisions géographiques et ethniques. L'utilisation d'une division purement ethnique entraînerait des strates de taille très inégales. On a donc conservé cette division départementale, d'autant plus qu'il avait été demandé d'étudier séparément le Mono.-

La stratification selon la taille a été effectuée après examen de la répartition des villages selon la taille. Ces deux faits joints à la nécessité d'un échantillon de taille convenable ont donc déterminé les fractions de sondage suivantes, (en dehors de la strate urbaine):

	: - 500	: 500 - 1199	: 1200 - 2999	: 3000
SE - SU-CE :				
F 1:	1/20	1/10	1/10	1/4
F 2:	1/1	1/2	1/2	1/5
S.O. F 1:	1/10	1/10	1/10	1/2
F 2:	1/1	1/1	1/1	1/5

L'échantillon du Mono par exemple montre une répartition correcte des villages.-

Dans le Nord l'Administration a regroupé de nombreux villages dispersés. Les villages déplacés autour d'un centre de regroupement se sont soit rattachés en totalité à un même centre soit dispersés dans des centres différents.-

Ce regroupement est réalisé effectivement dans la plus grande partie du Nord-Ouest. Il ne le sera peut être que l'année prochaine dans le Nord-Est et la sous-préfecture de Djougou au Nord-Ouest. Une reconstitution de la base de sondage pour le Nord-Ouest est donc en cours.-

Formation du Personnel: arrivée des Experts du Secrétariat d'Etat à la Communauté le 6 Avril, Dr. CANTRELLE et le 22 Avril, Mr. MENO.-

Le recrutement des encadreurs, des contrôleurs et des enquêteurs a été effectué par les soins de l'Administration.-

Les encadreurs sont des fonctionnaires venant de divers services
Mr. GAFFAN commis expéditionnaire -
Mr. D'ALMEIDA instituteur -
Mr. HOUNKPATIN secrétaire du Conseil Général
MM. ALIDOU et NIERI, géomètres .-

Ils forment avec les 6 contrôleurs contractuels, une équipe responsable d'un niveau et d'une autorité satisfaisantes.-

En raison du nombre et des différences de niveau du Personnel, la formation est réalisée en deux temps :

1er temps, à partir du 17 Avril : formation des encadreurs et des contrôleurs en alternant leçons théoriques et exercices sur le terrain (dans le village d'EKPE entre Porto-Novo et Cotonou); ceci a permis de réaliser une enquête pilote sommaire et de préparer en commun l'échantillon, les cartes, les calendriers, un texte pour la diffusion à la radio, la liste des groupes ethniques etc....

2ème temps, à partir du 2 Mai, formation des enquêteurs en salle sous la direction du superviseur et sous la conduite des encadreurs et contrôleurs qui achèvent ainsi leur formation en servant de moniteurs. Un examen éliminatoire est prévu pour le 15 Mai.-

Organisation de l'Enquête : Mr. NEMO assure la Direction de l'Enquête.-

A.- Déroulement prévu : pour faciliter le démarrage à partir du 16 Mai, chaque contrôleur et encadreur contrôle directement 5 à 6 enquêteurs, les encadreurs ayant en plus la responsabilité d'assurer le déroulement normal des opérations dans la zone qui leur est confiée.-

L'ensemble des équipes destinées au Sud, Centre et Mono travailleront d'abord sur le Mono qu'il est urgent de terminer pour les études régionales de la S.E.D.E.S..-

A cause des langues différentes, les équipes du Sud-Est commenceront de leur côté. Le programme de la zone nord sera précisé quand le nouvel échantillon sera tiré et en fonction du recrutement.-

B.- Contacts préalables avec la population : par l'Administration (circulaire n° 34 du 14 Avril 1961 du Ministre de l'Intérieur aux Préfets et sous Préfets) - par les élus (contacts directs et diffusion de l'arrêté de création de l'enquête) - par la radio et la presse.-

C.- Exploitation

a) sommaire, par dépouillement manuel, limité aux besoins du contrôle - Pour le Mono un rapport provisoire plus détaillé sera établi vers le début de Juillet 61.-

b) complète par mécanographie les délais d'impression de la carte magnétolecture dont le dessin est déjà fait, ne permettront pas de commencer le chiffrage avant le début de Juillet 1961.-

Etat Civil: l'établissement d'un état civil systématique devrait logiquement suivre l'enquête dans un certain nombre d'arrondissements ou de sous-préfectures pilotes. Une note est en préparation sur ce sujet.-

Organisation administrative et matérielle: la mise en place a été lente et comporte encore un certain nombre de lacunes :

- 1).- l'absence d'un gestionnaire comptable administratif.- X
- 2).- l'arrêté de création de l'enquête n'a pu encore être pris, de même que la convention du Personnel et un texte fixant le montant des indemnités.-

Ces lenteurs risquent de provoquer un certain malaise parmi le personnel dans le cas probable d'un retard de la solde, préjudiciable au démarrage et au déroulement de l'enquête sur le terrain.-

Le parc de véhicule semble bien adapté aux besoins de l'enquête et aux conditions locales de circulation, de consommation et d'approvisionnement en pièces de rechange./-

P. C A N T R E L L E

J. N E M O